

VILLE DE FOSSES-LA-VILLE

Extrait du registre aux délibérations de l'Assemblée Conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale

Séance du 10 octobre 2022

---

**Présents:** M. Gaëtan de BILDERLING, Bourgmestre-Président;  
M. Frédéric MOREAU, Mme Laurie SPINEUX, M. Bernard MEUTER,  
. Etienne DREZE, ~~M. Jean-François FAVRESSE~~, Echevins;  
~~Mme Béatrice TAHIR-BOUFFIOUX~~, Présidente CPAS;  
~~M. Marc BUCHET~~, M. Gilles MOUYARD, Mme Françoise SARTO-PIETTE,  
Mme Josée LECHIEN, Mme Véronique HENRARD, M. Quentin DENIS,  
Mme Paule PIEFORT, M. Jules LALLEMAND, Mme Mélanie LISEN,  
Mme Marjoline DUBOIS, ~~M. Romuald DENIS~~, Mme Françoise MATHIEU-MOUREAU,  
M. Willy PIRET, Mme Céline CASTEELS, Mme Françoise DOUMONT, Conseillers;  
Mme Sophie CANARD, Directrice Générale.  
Mme Anne-Sophie LEPINNE, M. Pascal GUILIN, M. Pascal VANDOREN,  
Mme Florence BRUNELLO, M. Maxime LARA GARCIA, M. Yannick DELZANT,  
M. Bruno WYNANDS, Mme Muriel CHARUE, Conseillers de l'Action Sociale;  
Mme Frédérique GOISSE, Directrice générale du CPAS.

---

**Le Conseil conjoint Ville-CPAS,**

*Le Président ouvre la séance à 19h05 et excuse l'absence de Mme BOUFFIOUX, remplacée par M. LARA GARCIA, Président f.f., MM. R. DENIS et DELZANT.*

*Il indique également que M. FAVRESSE rejoindra la séance dès que possible.*

**M BUCHET entre en séance.**

*Le Président passe la parole à la Directrice générale de la Ville pour la présentation du rapport annuel sur les synergies.*

**1.OBJET : Rapport annuel sur les synergies, suppression des doubles emplois ou chevauchement d'activités - année 2022**

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 mars 2019, fixant le modèle de rapport annuel des synergies;

Vu le Programme stratégique transversal commun à la Ville et au CPAS de Fosses-la-Ville;

Vu la proposition de rapport annuel sur les synergies tel qu'élaboré par la Directrice générale de l'Administration communale et la Directrice générale f.f. du CPAS;

Vu l'avis des Comités de Direction conjoints Ville-CPAS réunis en séance du 06 septembre 2022;

Vu l'avis du Comité de concertation Ville-CPAS, réuni en séance du 15 septembre 2022;

Considérant que le Conseil conjoint Ville-CPAS est tenu de rendre un avis sur la proposition ci-jointe;

Après en avoir délibéré;

**DECIDE :**

**Article unique:** de remettre un avis favorable sur la proposition de rapport annuel sur les synergies 2022 ci-joint.

-----  
**M FAVRESSE entre en séance.**  
-----

**2.OBJET : Evaluation des projets 2022 du CPAS et projections 2023**

*M. LARA GARCIA présente les projets menés par le CPAS en 2022.*

*Le Président remercie pour la présentation, indique que les perspectives sont inquiétantes mais souligne le beau travail du Conseil de l'Action sociale et de l'Administration du CPAS.*

*M WYNANDS indique que la préparation en commun n'ayant pu se faire, il a quelques remarques à faire. Au niveau de l'emploi, le nombre de contrats arti.60 en hausse est une très bonne chose. Les collaborations sont à souligner mais il faut rester attentifs à la qualité des emplois obtenus après cette période de contrat. De plus, le problème de la mobilité reste prégnant et l'achat de véhicules pour soutenir la mise à l'emploi devrait être discuté.*

*Au niveau du logement, des efforts ont été réalisés, mais dans l'avenir, il faudra encore intensifier cette thématique, le logement étant un lieu très important dans l'équilibre d'une personne. La problématique des personnes âgées et isolées peut également être abordée sous l'angle du logement en mettant en lien des jeunes qui cherchent un logement et ces personnes seules.*

*Il est important ensuite de communiquer auprès de la population sur la présence du tuteur en énergie et l'aide qu'il peut apporter, individuellement et collectivement.*

*Le Tour de Table est un outil magique, à appuyer. Sachant qu'une quinzaine de personnes peuvent se trouver réunies autour d'un bol de soupe, il serait peut-être intéressant d'étendre cet accueil aux autres jours de la semaine. Ce bol de soupe est un lien social et de proximité important.*

*Concernant les jeunes, le festival Eklektik est un projet très positif, mais d'autres projets devraient être mis sur pied pour ne pas casser le lien créé. Le Centre culturel est un bon outil pour cela.*

*Enfin, au niveau énergétique, le mazout est-il pris en compte dans l'aide octroyée par le Fédéral?*

*Mme GOISSE indique que l'allocation de chauffage concerne ce type de carburant et a été majorée, qu'un remboursement de 2.000 litres est également prévu (avec un montant maximum de 720€), enfin une prime mazout de 250€ est cumulable avec les autres aides.*

*Mme CASTEELS souligne l'importance d'informer les citoyens de la présence du tuteur en énergie. Elle propose en outre que la commune passe une convention avec ORES pour éteindre l'éclairage public durant la nuit.*

*Le Président indique que cette convention est déjà signée et que le Collège n'a pas attendu la séance du Conseil pour mettre en oeuvre des actions visant à diminuer les consommations énergétiques.*

*Mme MOUREAU rappelle l'existence des chèques-sport qui permettent un accès facilité aux clubs sportifs. Ceci a déjà été signalé par le passé et devrait être intégré aux différentes aides.*

*M. LARA GARCIA présente les perspectives 2023.*

*Mme HENRARD indique que le nom du magasin social en wallon se dit: "Li p'ti Botik".*

*M. WYNANDS indique que pour que le CPAS soit réellement opérationnel face à la crise, il faut que toute l'équipe soit formée et informée et que chacun doit être sur la passerelle. Le travail doit se faire avec les bénéficiaires.*

*Si les projets du fonds social européen sont une réelle opportunité, il serait intéressant d'y répondre en synergie avec la Ville pour bénéficier de son expertise et éviter la mauvaise surprise de la subvention inondations de 2021.*

*Concernant le tri des déchets, des solutions doivent être trouvées ensemble pour éduquer.*

*Concernant l'énergie, ne pas mettre de guirlandes de Noël pourrait également être un signal fort et servir d'exemple.*

*Mme DOUMONT demande si des projets liés à la parentalité et au soutien des ménages en recherche d'emploi existent.*

*M. LARA GARCIA indique que ce n'est pas prévu actuellement.*

*Mme SPINEUX rappelle que des projets de ce type existent à la Ville, dans le cadre du PCS et des projets petite enfance (pause-papote, ateliers de soutien à la parentalité,...). Ceux-ci se font en collaboration avec le CPAS.*

#### **PREND ACTE :**

de la présentation de l'évaluation des projets pour 2022 et des projections 2023 par M. Maxime LARA GARCIA, Président f.f. du CPAS.

*Le Président clôture la séance à 20h00.*

La Directrice Générale,

**Par le Conseil Communal,**

Le Bourgmestre,

(s) Sophie CANARD

(s) Gaëtan de BILDERLING

**Par le Conseil de l'Action Sociale,**  
La Directrice Générale du CPAS,  
Frédérique GOISSE

%PRC01%  
%PRC\_PRENOM% %PRC\_NOM%